



**S.A.S KOALA CONSEILS**  
**INGENIERIE DES METIERS DE LA BOISSON**  
**AUDIT – CONSEIL - FORMATION**

Organisme de formation déclaré auprès de la Direccte région Occitanie sous le n° : 76340954034

**CONFORMITÉ & ADAPTATION DES LOCAUX**

**1) *Intervenant dans des locaux mis à disposition, nous demandons à l'entreprise une déclaration de conformité des installations aux règles de sécurité en vigueur.***

Il s'agit des règles minimales à respecter dans le cadre de locaux professionnels.

**Réglementation de la catégorie 5**

Concerne l'ensemble des installations et équipements techniques : chauffage, éclairage, installations électriques, ascenseurs, moyens de secours...

Les dispositifs d'alarme, de surveillance et des équipements de secours contre l'incendie doivent être mis en place dans tous les ERP de façon appropriée à la taille des locaux et aux risques encourus.

**Risques incendie**

- Extincteurs et formations associées ;
- Éclairage de sécurité (BAES) ;
- Système d'alarme incendie ;
- Détecteur et Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF) (selon assureur) ;
- Plan d'évacuation des locaux accompagné des consignes de sécurité (affiché);
- Système de désenfumage naturel ou mécanique ;
- Issue de secours ;
- Exercices d'évacuation ;

**Registre de sécurité :**

Consultation du registre de sécurité qui indique :

- les vérifications techniques (dont les dates et observations) ;
- les formations suivies par le personnel ;
- les travaux réalisés ;
- les consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap ;
- les dates des divers contrôles et vérifications ainsi que les observations éventuelles ;

**Le tabac :**

L'employeur doit mettre une signalisation accompagnée d'un message sanitaire de prévention indiquant que les lieux sont non-fumeurs.

## *2) Contrôle par nos soins*

### **Salle de formation**

Contrôle que la salle mise à disposition soit suffisamment spacieuse pour accueillir les stagiaires et qu'elle dispose des matériels pédagogiques nécessaires à dispenser la formation :

- Projecteur
- 1 tableau
- Postes informatiques individuels
- Points d'impression (imprimante réseau)
- Connexion Internet